



## Taxation vente résidence principale

-----  
Par Johann

Bonjour à vous, ceci est une première question en tant que nouvel inscrit. Merci beaucoup pour votre accueil sur ce site. Question : je suis agent territorial et propriétaire d'une résidence principale. J'ai l'opportunité de muter vers un poste dans une autre région. Le poste visé est logé en nécessité absolue de service à titre gratuit. Ce nouveau logement devenant notre résidence principale à un moment donné, si l'on vend notre maison actuelle, serait elle soumise à imposition en devenant une résidence secondaire? Ce qui serait injuste car nous sommes dans un cadre simple de mutation professionnelle. Autrement dit : à partir de quand l'intégration dans un logement de fonction devient une résidence principale? Avons nous le temps nécessaire pour vendre en parallèle? Ou sinon Merci pour votre aide. Bien cordialement.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouvez vendre votre résidence principale pendant quelques mois après votre déménagement, il y a un délai "raisonnable" pour le faire sans taxation.

Préparez vous à éventuellement justifier votre bonne foi pour cette mise en vente : les dates des annonces, des visites, le prix "dans la fourchette du marché", etc et surtout ni louer ni y héberger une autre personne dans l'intervalle.

-----  
Par Johann

Oh merci beaucoup pour cette réponse réactive et intéressante. Nous devons prendre une décision d'acceptation rapidement et souhaiterions éviter les grosses erreurs dues à précipitation ou autre. Merci encore.

-----  
Par yapasdequoi

Le notaire peut vous le confirmer.

-----  
Par ESP

Bonjour et bienvenue

Voici les textes

[url=https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/4307-PGP.html/identifiant%3DBOI-RFPI-PVI-10-40-10-20181219#Residence\_principale\_au\_jou\_12]https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/4307-PGP.html/identifiant%3DBOI-RFPI-PVI-10-40-10-20181219#Residence\_principale\_au\_jou\_12[/url]

-----  
Par Johann

Merci beaucoup à vous 2, je verrai donc la suite avec le notaire le cas échéant. Bien cordialement